

Referendum

PEI



Un **système électoral** est l'un des aspects les plus fondamentaux de notre démocratie. En termes simples, il s'agit de la façon d'élire nos politiciens.

Les systèmes électoraux diffèrent selon la façon dont les choix sont présentés sur le bulletin de vote et le processus employé pour déterminer le candidat gagnant. Il existe de nombreux systèmes différents à travers le monde.

Chaque système électoral présente des avantages et désavantages et a une incidence sur la composition du parlement ou de l'assemblée législative, les liens entre les partis politiques et la relation entre les représentants et les citoyens.

Un référendum se tiendra en même temps que l'élection provinciale générale à l'Île-du-Prince-Édouard de 2019. Les électeurs recevront deux bulletins de vote, un pour le choix d'un candidat dans leur circonscription et l'autre pour s'exprimer dans le cadre d'une proposition **sur la réforme électorale**.

La question du référendum est la suivante : « Est-ce que l'Île-du-Prince-Édouard devrait changer son système électoral pour passer à un système mixte avec compensation proportionnelle? »

Le seuil établi pour le référendum est de 50 % + 1 des électeurs dans 60 % des circonscriptions électorales de la province, que la réponse soit « oui » ou « non ».

Ce n'est pas la première fois que les électeurs de l'Île-du-Prince-Édouard doivent se pencher sur la réforme du système électoral. Les recherches à ce sujet et les débats ont débuté dans les deux dernières décennies.

En janvier 2003, l'ancien juge en chef, Norman Carruthers, a été nommé pour constituer la Commission sur la réforme électorale. Il a consacré une année à effectuer des recherches et à consulter le public, partout dans la province. Ses conclusions ont été publiées dans un rapport plus tard dans l'année. Il recommandait que la province passe à un **système mixte avec compensation proportionnelle (MCP)** et qu'un organe spécial soit créé pour choisir un modèle et éduquer la population; il s'ensuivrait un référendum pour recueillir les points de vue des citoyens.

Le 28 novembre 2005, les électeurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont rejeté une proposition visant à introduire un nouveau système électoral. En effet, 64 % des électeurs ont voté contre, alors que 36 % étaient en faveur de ce système électoral.

À l'automne 2016, les électeurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont à nouveau eu l'occasion de s'exprimer relativement à la réforme du processus électoral. Une loi a été adoptée à l'Assemblée législative, autorisant les électeurs de la province à voter lors d'un référendum dès l'âge de 16 ans, s'ils atteignent cet âge au 7 novembre 2016.

LEÇON 11 : RÉFÉRENDUM SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE

Un système préférentiel a été employé pour classer les cinq systèmes électoraux proposés sur le bulletin de vote du plébiscite. L'électeur pouvait classer ces systèmes par ordre de préférence. Il pouvait en choisir autant qu'il le souhaitait. Après quatre décomptes, le système mixte avec compensation proportionnelle a reçu la majorité des votes, suivi par le système majoritaire uninominal actuel. L'Île-du-Prince-Édouard affiche généralement un taux de participation élevé aux élections provinciales, soit bien au-dessus de 80 %. Cependant, seulement 36 % des électeurs se sont exprimés dans le cadre du référendum de 2016. Par conséquent, le premier ministre a rejeté les résultats et refusé d'instaurer le nouveau système.

QUESTIONS D'ORIENTATION

Est-ce que l'Île-du-Prince-Édouard devrait changer son système électoral pour passer à un système mixte avec compensation proportionnelle? Comment puis-je prendre une décision éclairée dans le cadre de ce référendum?

BUT

Le référendum sur la réforme électoral qui se tient parallèlement à l'élection provinciale de 2019 donnera aux électeurs l'occasion de s'exprimer sur la façon dont les politiciens sont élus lors des futures élections à l'Île-du-Prince-Édouard.

Dans cette leçon, les élèves en apprendront davantage sur l'importance d'examiner différents points de vue avant de prendre une décision sur un enjeu important. Ensuite, ils se pencheront sur le concept de référendum et compareront le système majoritaire uninominal actuel au système alternatif proposé (soit le système mixte avec compensation proportionnelle, ou système MCP). En classe, les élèves examineront les deux côtés du débat sur la réforme électoral. Dans l'activité de *Conclusion*, les élèves rédigeront un article d'opinion sur les raisons pour lesquelles ils soutiennent ou s'opposent à la proposition de réforme électoral.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, je pourrai...

- expliquer pourquoi il est important d'entendre différents points de vue sur un enjeu donné
- comparer et analyser les caractéristiques et les résultats du système majoritaire uninominal et du système mixte avec compensation proportionnelle, et
- évaluer les raisons qui appuient ou s'opposent à un changement de notre système électoral.

INTRODUCTION

1. Présentez un enjeu ou une proposition aux élèves, de vive voix ou par écrit, sur le tableau. Donnez aux élèves un peu de temps pour réfléchir à la question et ensuite faites-les voter à main levée.

Exemple de questions ou de propositions :

- Est-ce que tous les élèves devraient porter des uniformes?
- Est-ce que les cellulaires devraient être bannis des écoles?
- Est-ce que l'année scolaire devrait se répartir sur toute l'année, avec davantage de pauses, au lieu de deux mois de vacances estivales?

2. Placez les élèves dans le groupe « oui » ou « non ». Demandez aux groupes de discuter des raisons justifiant leur choix.

3. Une fois les discussions en groupes terminées, demandez aux élèves de présenter leur opinion au reste de la classe et de discuter des aspects positifs et négatifs de chaque position.

4. Faites le point sur l'activité.

- Est-ce que le fait d'entendre d'autres opinions sur ces deux positions vous a fait changer d'avis?
- Pourquoi est-il important d'examiner les différentes options et de discuter de différents points de vue avant de prendre une décision?
- Qui devrait avoir le droit de s'exprimer relativement à cette décision et pourquoi? (p. ex. responsables du conseil scolaire, directeurs d'école, enseignants, parents et tuteurs, élèves). Pourquoi est-ce important de s'exprimer au sujet des enjeux qui ont un impact sur votre vie?

ACTIVITÉS

1. Passez en revue le concept de système électoral.

- Un système électoral est le moyen d'élire les politiciens. Il existe différents systèmes à travers le monde.
- Il existe divers systèmes électoraux à travers le monde. À l'Î.-P.-E. et à travers le Canada, nous pouvons utiliser un système qui s'appelle le système majoritaire uninominal.

2. Assurez-vous que les élèves ont une compréhension des termes suivants. Invitez les élèves à partager les connaissances qu'ils possèdent déjà sur le système électoral présentement en place à l'Île-du-Prince-Édouard.

- Députés provinciaux
- Circonscription électoral
- Bulletin de vote

LEÇON 11 : RÉFÉRENDUM SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE

3. Présentez aux élèves le concept d'un référendum sur la réforme du système électoral.

- Un référendum est un vote direct où l'on demande aux électeurs de prendre une décision sur un enjeu politique important. Par le processus électoral, les électeurs doivent accepter ou rejeter une proposition donnée.
- Les Prince-Édouardiens voteront deux fois dans le cadre de l'élection provinciale de 2019. Un vote pour le candidat de leur circonscription et un vote pour indiquer s'ils souhaitent, ou non, changer le système électoral de l'Île-du-Prince-Édouard pour les élections provinciales.

4. Décrivez comment les systèmes électoraux peuvent être comparés en répondant aux questions suivantes.

- Est-ce que les politiciens représentent une circonscription locale ou l'ensemble d'une zone géographique/de la province? Comment décidons-nous des gagnants ?

5. Révisez le système majoritaire uninominal et le système mixte avec compensation proportionnelle à l'aide des diapositives 10, du document 10.1 et d'autres ressources externes.

- Dans le cadre du système majoritaire uninominal, la province est divisée en 27 circonscriptions électorales comptant à peu près le même nombre de résidents. Chaque circonscription élit un député provincial. Les électeurs peuvent choisir un candidat sur leur bulletin de vote et le candidat le plus populaire est élu. Dans le cadre du modèle proposé, ou système MCP, la province est divisée en 18 circonscriptions électorales et chacune élit un député provincial. Il y a également 9 autres députés provinciaux élus pour représenter l'ensemble de la province. Le bulletin de vote doit comprendre deux sections. Dans la première, les électeurs choisissent un candidat pour représenter leur circonscription électorale. Le candidat qui remporte le plus de votes gagne, comme c'est le cas avec le système électoral actuel. Dans la deuxième section, chaque parti inscrit doit présenter une liste de candidats. Les électeurs choisissent un candidat pour le parti de leur choix. Les candidats élus à l'échelle de la province sont sélectionnés en fonction de la proportion de votes que chaque parti a reçue à l'échelle de la province.

Note à l'enseignant : Passez en revue la différence entre les gouvernements majoritaires et minoritaires. Dans un gouvernement majoritaire, le parti au pouvoir a plus de la moitié des sièges à l'assemblée. Cela rend l'adoption des lois plus facile. Dans un gouvernement minoritaire, le parti au pouvoir a moins de la moitié des sièges et doit travailler avec les autres partis afin de passer des lois.

Vidéos sur le RÉFÉRENDUM À L'Î.-P.-É. –

<https://referendumpei.ca/?lang=fr>

- « Qu'est-ce que le système majoritaire uninominal? »
- « Qu'est-ce que le système mixte avec compensation proportionnelle? »

6. Chaque système électoral possède ses forces et ses limites. Invitez les élèves à partager leurs points de vue sur chacun des systèmes électoraux.

Ensuite, expliquez aux élèves que deux groupes se sont créés afin d'aider les Prince-Édouardiens à apprendre sur les deux côtés du référendum. Chaque groupe partagera de l'information et encouragera les électeurs à voter OUI ou NON.

- Le groupe « No What to Vote » veut que l'Î.-P.-É. maintienne le système électoral actuel.
- Le groupe « Vote Yes PEI » veut que l'Î.-P.-É. change de système électoral afin de devenir un système mixte avec compensation proportionnelle.

7. En classe, passez en revue le contenu publié par chacun des groupes inscrits et lisez des articles publiés par divers médias. À l'aide de l'organisateur graphique 10.2 (ou un autre graphique en T de votre choix), demandez aux élèves de compiler les arguments de chacun des côtés du débat.

CONCLUSION

Vote étudiant de l'Î.-P.-É. 2019 donnera aux élèves l'occasion de s'exprimer sur la réforme électoral. Pour se préparer à voter, demandez aux élèves d'écrire un paragraphe où ils doivent se dire d'accord ou en désaccord avec le changement du système électoral à l'Île-du-Prince-Édouard à un système mixte avec compensation proportionnelle.